



# Promeneurs du Net 63

AVIS D'APPEL A CANDIDATURES  
MISSION DE COORDINATION DE LA  
DÉMARCHE PROMENEURS DU NET 63

Echéance de dépôt de dossier

le 12 juillet 2024

## **1. Principes et enjeux de la démarche Promeneurs du Net (PDN)**

Les médias numériques et les réseaux sociaux prennent une place grandissante dans la vie des jeunes et des familles. Dans ce contexte, la mise en place d'actions qui visent à limiter les risques associés à la surexposition aux écrans et aux pratiques numériques est essentielle. Dans le cadre de la démarche des « Promeneurs du Net », la présence éducative sur Internet est une pratique professionnelle qui vise à prolonger les missions d'un professionnel sur les réseaux sociaux et plus largement sur Internet.

La Caisse d'Allocations Familiales du Puy-de-Dôme, en lien avec les orientations nationales de la Branche Famille, souhaitent renforcer sa politique d'action sociale au service des familles en poursuivant la démarche « Promeneurs du Net ».

### **a. Historique de la démarche**

La démarche « Promeneurs du Net » initiée en Suède il y a une dizaine d'années a été développée en France via plusieurs Caf dont celle de la Manche, du Cher, du Morbihan ou encore de l'Ardèche.

Cette expérimentation s'est fondée sur un constat : si les adultes professionnels de la jeunesse, éducateurs, animateurs sont présents là où se trouvent les jeunes (à l'école, dans les centres sociaux, les accueils de loisirs dans la rue, etc.) ils ne sont pas suffisamment présents dans les rues numériques fréquentées par les jeunes au quotidien afin d'assurer une présence éducative.

La notion de présence éducative sur Internet fait référence à l'idée de poursuivre sur Internet, la démarche éducative engagée par les différents acteurs professionnels intervenant auprès des jeunes sur le département du Puy-de-Dôme.

Le Promeneur du Net quant à lui est un professionnel qui assure une présence éducative sur Internet auprès des jeunes, dans le cadre de ses missions habituelles liées à ce public (qu'il exerce en présentiel généralement). Il établit une relation de confiance avec les jeunes en « devenant « ami » avec eux sur les différents réseaux sociaux. Il est mandaté par son employeur dans le cadre d'un conventionnement.

La présence éducative sur Internet apparaît aujourd'hui comme un élément incontournable des politiques préventives, éducatives et sociales, en direction des jeunes de 12 à 25 ans.

## **b. Le contexte institutionnel et la gouvernance**

Lancé en 2018 par la Caf du Puy-de-Dôme, avec une vingtaine de professionnels de la jeunesse, le réseau des Promeneurs du net 63 compte aujourd'hui plus d'une soixantaine de participants.

En 2022, l'Etat, le Conseil départemental, la Msa et la Caf ont signé le Schéma Départemental des Services aux Familles pour la période 2022-2026. Ce document cadre, porte notamment les orientations partenariales pour la mise en œuvre d'une politique jeunesse. Il intègre dans son engagement n°5 « coordonner le secteur enfance/jeunesse sur le département » l'objectif de favoriser « l'aller vers » et le développement des compétences numériques des professionnels en s'appuyant sur les démarches existantes (Promeneurs de Net...).

Dans ce cadre, la démarche Promeneur du net 63 sera administrée par la Caf du Puy-de-Dôme en lien avec le comité jeunesse du Sdsf. La ou les structures retenues participeront aux copil et comités techniques afin de faire état de l'avancement du projet, échanger sur les attentes des promeneurs et l'évolution, l'amélioration du dispositif.

## **c. L'historique de la coordination de Promeneurs du Net**

La CAF du Puy-de-Dôme a engagé le dispositif en 2017 et la Caf de l'Allier l'a engagé en 2018. En accord avec l'ensemble des partenaires, la Fédération des Centres Sociaux de l'Allier a proposé sa candidature sous la forme d'un projet de coordination bi-départementale, comprenant le Puy-de-Dôme et l'Allier.

Les deux départements partagent plusieurs intérêts et dynamiques, notamment concernant les trajectoires des jeunes entre scolarité et insertion professionnelle. Cette proposition, validée en décembre 2018 par les deux Caf a permis la mutualisation de moyens avec notamment l'embauche d'un coordinateur à temps plein jusqu'en 2023.

A partir du 30 juin 2024, le choix a été fait de favoriser une coordination spécifique sur chacun des deux départements.

## **2. Le cadre de la mission de coordination 2024/2026**

### **a. Le portage et la logique de l'appel à candidature**

L'appel à candidatures est porté par Caf du Puy de Dôme, le portage politique et technique du dispositif Promeneurs du Net est piloté par la Caf. Elle est appuyée dans cette mission par le Sdjes 63 dans le cadre de l'animation du comité jeunesse du Sdsf.

## **b. L'objet de l'appel à candidature**

L'appel à candidature concerne la poursuite du déploiement de la coordination du dispositif Promeneurs du Net pour la période du 01/10/2024 au 31/12/2026.

Il sera demandé au candidat retenu d'accompagner la mise en œuvre des Promeneurs du Net dans le Puy-de-Dôme, en lien avec l'ensemble des partenaires institutionnels et des acteurs jeunesse des départements, en assurant la gestion, le suivi, et la coordination de ce projet.

## **c. Les cahiers des charges**

Le cahier des charges relatif à la coordination des Promeneurs du Net jeunesse dans le Puy-de-Dôme, figure et en Annexe 1 de cet appel à candidatures.

Il sera par ailleurs téléchargeable sur les sites de la Caisse d'Allocations Familiales du Puy-de-Dôme.

## **d. Les modalités d'instruction des dossiers et critères de sélection**

Le choix du (des) candidat(s) retenu(s) sera effectué avec une grille de notation incluant des critères de pondération par un jury technique départemental et soumis à validation de la Caf du Puy-de-Dôme.

Les projets seront examinés en fonction des critères suivants :

- La qualité du projet (faisabilité et pertinence)
- L'expérience de la structure dans le domaine de la jeunesse
- La cohérence du (des) projet(s) au regard des orientations fixées dans le présent cahier des charges et du projet global de la structure.
- La capacité de la structure à mettre en œuvre durablement le projet
- Les qualifications et l'expérience du professionnel pressenti pour assurer la fonction de coordination (ou la fiche de poste dans le cadre d'un recrutement)

## **3. Echéancier de l'appel à candidature**

<b>Publication</b>	<b>14 juin 2024</b>
<b>Limite de dépôt des candidatures</b>	<b>12 juillet 2024</b>
<b>Audition des candidats</b>	<b>17 juillet 2024 (après-midi)</b>
<b>Décision</b>	<b>Fin septembre 2024</b>

Les Caf du Puy-de-Dôme se réserve le droit de considérer cet appel à candidature - infructueux dans le cas où :

- Le nombre de candidature est égal ou inférieur à 1
- La qualité des candidatures ne garantit pas forcément la bonne mise en œuvre des missions proposées

Un courrier sera adressé à chaque candidat pour l'informer du résultat du jury et le candidat(s) retenu se verra adresser un courrier accompagné de la convention « Coordinateur du réseau des Promeneurs du net du Puy de Dôme »

#### **4. Composition du dossier de candidature**

Le dossier de candidature est disponible en annexe et peut être téléchargé sur le site internet de la Caf du Puy de Dôme. Il devra impérativement être signé et accompagné des éléments demandés en complément du dossier de candidature.

Le dossier pourra être complété de tous supports et informations permettant d'apprécier la pertinence de la candidature au regard des attendus détaillés dans le présent cahier des charges.

Le comité de pilotage se réserve la possibilité de demander aux candidats des compléments d'information, et une audition par le comité de sélection est prévue afin d'apprécier la pertinence du projet.

#### **5. Transmission du dossier**

**Le dossier complet sera à adresser (signé et scanné) par mail, au plus tard le 10 juillet 2024**

- A l'adresse suivante : [adrien.couette@caf63.caf.fr](mailto:adrien.couette@caf63.caf.fr)

#### **Contact Puy de Dôme**

Adrien COUETTE

[adrien.couette@caf63.caf.fr](mailto:adrien.couette@caf63.caf.fr)

04-73-14-67-62

06-72-21-83-43